



# Communiqué de presse

09/04/2020

## Le Département renouvelle son aide financière pour suivre une 1<sup>ère</sup> année en santé

Le Département souhaite encourager les étudiants mayennais vers un cursus universitaire en santé par le versement d'une aide d'un montant de 2 000 € permettant de financer, en partie, les coûts liés à ses études. Ces jeunes devront disposer des savoirs être et faire indispensables pour suivre la première année commune aux études de santé. Une attention particulière sera portée sur la formation de médecin.

Ainsi, lors de la rentrée universitaire, une commission départementale sélectionnera 10 à 12 bacheliers mayennais, respectant les plafonds de ressources et inscrits auprès de l'Université d'Angers pour suivre la première année commune aux études de santé. Cette bourse de 2 000 € ne leur sera attribuée que sous conditions d'assiduité aux cours.

Dans le cas d'une réussite au concours d'entrée en médecine, il est attendu des lauréats de la bourse incitative de s'engager comme ambassadeurs de la Mayenne afin de valoriser auprès des jeunes mayennais leur parcours universitaire en santé mais aussi le territoire.

Depuis 2018, date de la mise en place du dispositif d'aide, 20 jeunes ont été accompagnés par le Département.

Le dossier est à constituer en ligne avant le 31 mai 2020 sur le site [lamayenne.fr](https://www.lamayenne.fr/service/aide-pour-les-etudiants-en-1ere-annee-en-sante) : <https://www.lamayenne.fr/service/aide-pour-les-etudiants-en-1ere-annee-en-sante>

### Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : [nathalie.moreau@lamayenne.fr](mailto:nathalie.moreau@lamayenne.fr)